

Aide aux caprins (AC) - Formulaire de demande Campagne 2014

Attention – Votre demande doit impérativement être parvenue à la DDT(M) du siège de votre exploitation le 31 janvier 2014 au plus tard.

⊕ IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° Pacage : N° Siret :

N° de détenteur :

Demandeur individuel

M, Mme, Mlle (veuillez rayer les mentions inutiles) – Nom :

Prénoms : Né(e) le :

Demandeur en société (GAEC et autres formes sociétaires) :

Dénomination sociale :

Forme juridique : EARL GAEC SCEA Autres, veuillez préciser :

Tous les demandeurs :

Adresse postale :

Code postal : Commune : N° de téléphone :

E-mail : N° de fax :

Adresse du siège d'exploitation :
(si différente de l'adresse postale)

Code postal : Commune :

⊕ DEMANDE DE L'AIDE AUX CAPRINS (AC)

- Je demande l'aide aux caprins pour chèvres éligibles (pour être recevable, la demande doit porter sur au moins 25 chèvres éligibles)
 Je demande à bénéficier de la majoration de l'aide car, au plus tard le 31 janvier 2014, je suis adhérent au code mutuel de bonnes pratiques en élevage caprin ou j'ai suivi la formation au guide de bonnes pratiques d'hygiène (joindre la pièce justificative comme indiqué dans la notice si vous ne l'avez pas déjà transmise avec votre demande d'aide aux caprins de la campagne 2012 ou 2013).

⊕ LOCALISATION DES ANIMAUX

Pendant la période de détention obligatoire, soit du 1^{er} février 2014 au 11 mai 2014 inclus, mes animaux sont susceptibles d'être localisés :

- dans un bâtiment de mon exploitation (veuillez préciser la commune) :
- sur des îlots figurant dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2013 ;
- sur des îlots ne figurant pas dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2013 (dans ce cas, vous devez remplir un bordereau de localisation et le joindre à votre demande).

⊕ ENGAGEMENTS

- Je déclare être producteur de caprins.
- Je déclare détenir sur mon exploitation le nombre d'animaux mentionné ci-dessus et je m'engage à le conserver sur mon exploitation pendant la période de détention de 100 jours, soit du 1^{er} février 2014 au 11 mai 2014 inclus.
- Je m'engage à être à jour dans l'identification de tous les animaux présents sur mon exploitation.
- Je m'engage à informer par écrit la DDT(M) sous 10 jours ouvrés (jours autres que les samedis, dimanches et jours fériés) des cas de mortalité, d'abattage d'urgence, ou de stérilité qui pourraient survenir parmi les animaux déclarés, ou tout événement exceptionnel pouvant justifier le non-respect de mes engagements, en particulier le non-maintien sur l'exploitation de l'effectif déclaré.
- Je m'engage à informer préalablement la DDT(M) de toute modification de localisation de mes animaux au cours de la période de détention obligatoire.
- Je m'engage à permettre l'accès de mon exploitation aux autorités compétentes pour les contrôles et à faciliter ces contrôles ainsi qu'à fournir tous les documents nécessaires à ces contrôles.
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements que j'ai portés sur ce formulaire.
- Je reconnaissais avoir pris connaissance des conditions d'attribution de l'aide et je m'engage à les respecter.
- Je reconnaissais avoir pris connaissance des réductions encourues en cas de non respect de mes obligations et engagements relatifs à ma demande d'aide et à l'identification des animaux, ou en cas de déclarations inexactes
- Je suis informé(e) que, conformément au règlement communautaire n° 259/2008, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide Feader ou Feaga. Dans ce cas, mon nom, mon adresse et le montant de mes aides perçues resteraient sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « Informatique et liberté » (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).

À : , le | 2014

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC
(pour les formes sociétaires autres que GAEC, précisez les nom et prénom du signataire) :